



## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Date : 08 Juin 2022

Pays : Côte d'Ivoire

Description de la mission : Recrutement de trois consultants en charge (i) de l'étude de pré faisabilité et d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux et (ii) d'élaboration de trois (03) notes conceptuelles dans le cadre du programme national de résilience côtière des zones d'Adiaké, de Fresco et de Sassandra, en Côte d'Ivoire

*En vue de l'élaboration d'un « Programme d'adaptation de la zone côtière ivoirienne basée sur la nature, les communautés en prenant en compte les innovations, les financements innovants et le secteur privé »*

Titre :

1. Expert international en élaboration et montage de projets climats (chef d'équipe).
2. EXPERT NATIONAL EN ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS (MEMBRE D'EQUIPE).
3. EXPERT NATIONAL EN EVALUATION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET GENRE (MEMBRE D'EQUIPE).

Nom du projet : CIV 10 00103170 "Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire"

Durée de la mission/services : Soixante (60) jours pour le consultant International  
Quarante-cinq (45) jours pour les consultants nationaux

L'offre doit être soumise à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
ANGLE AVENUE MARCHAND RUE GOURGAS  
PLATEAU EN FACE DE LA RADIO**

ou par courrier électronique à l'adresse [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) au plus tard le

**22 Juin 2022 à 17H00**

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le service des Achats répondra par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.



Programme National  
Changements climatiques



République de Côte d'Ivoire

## TERMES DE REFERENCE

### **Recrutement de trois consultants en charge (i) de l'étude de pré faisabilité et d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux et (ii) d'élaboration de trois (03) notes conceptuelles dans le cadre du programme national de résilience côtière des zones d'Adiaké, de Fresco et de Sassandra, en Côte d'Ivoire**

*En vue de l'élaboration d'un « Programme d'adaptation de la zone côtière ivoirienne basée sur la nature, les communautés en prenant en compte les innovations, les financements innovants et le secteur privé »*

**Titre :** 1. Expert international en élaboration et montage de projets climats (chef d'équipe).  
2. EXPERT NATIONAL EN ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS (MEMBRE D'EQUIPE).  
3. EXPERT NATIONAL EN EVALUATION ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET GENRE (MEMBRE D'EQUIPE).

**Projet :** CIV 10 00103170 "Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire"

**Lieu :** Abidjan, Côte d'Ivoire

**Durée :** Quarante-cinq (45) à Soixante (60) jours

### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La dégradation de la zone côtière entraînant la baisse de productivité des écosystèmes est un phénomène assez répandu aujourd'hui en Afrique de l'Ouest et la Côte d'Ivoire ne fait pas exception. Cette dégradation se manifeste sous plusieurs formes, y compris l'érosion côtière causant la baisse de la capacité de la zone du paysage côtière à produire des services écosystémiques tels que la contribution à la production des ressources halieutiques, le stockage du carbone, la génération d'espèces végétales et animales de grandes valeurs, la perte de la diversité biologique, la perte de la capacité à protéger les sols et les ressources en eaux, et les avantages que peuvent tirer les populations humaines pour leur bien-être. Les causes de la dégradation sont multiples et incluent les changements climatiques et certaines activités humaines. Il est maintenant reconnu que les changements climatiques et la variabilité climatique entraînent la montée du niveau de la mer ainsi que des tempêtes plus fréquentes et plus violentes, provoquant des inondations avec des pertes de vies humaines et de biens matériels. A cela s'ajoutent la dégradation des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des milieux côtiers et marins.

Une étude de la Banque Mondiale commanditée et publiée en mars 2019 dans le cadre du Programme de Gestion du Littoral Ouest-Africain (WACA) estime qu'en en termes monétaires le Coût de la Dégradation de l'Environnement (CDE) dans les zones côtières du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo à environ 3,8 milliards de USD, soit 5,3 % du PIB des quatre pays en 2017. L'étude révèle que les inondations et l'érosion sont les principales formes de dégradation, qui représentent plus de 60% du coût total. En outre, la dégradation des côtes provoque plus de 13 000 décès par an, principalement dus à la pollution de l'eau, de l'air, et aux inondations.

Ainsi, il est urgent de bien comprendre les défis majeurs, particulièrement les causes profondes des pertes socio-économiques et environnementales, afin de trouver et mettre en œuvre des mesures d'adaptation adéquates.

C'est dans ce contexte, que des réflexions sont en cours en vue du développement d'un « **Programme d'adaptation de la zone côtière ivoirienne basé sur la nature, les communautés en prenant en compte les innovations et le secteur privé** ». Ces réflexions sont conduites en soutien à la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), au Processus du Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques.

Dans sa stratégie d'accompagnement à la mobilisation des ressources, le projet du plan national d'adaptation aux changements climatiques (NAP-GCF) mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) apportera un appui au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) en vue de l'élaboration du nouveau programme. Ce partenariat a pour objectif principal de développer et d'adresser ce programme sur la zone côtière. Il ciblera deux (2) à trois (3) guichets de la finance climatique, éventuellement en cofinancement, en l'occurrence le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le Fonds pour l'Adaptation (FA) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Les zonés ciblés pour l'élaboration de ce programme sont les zones côtières<sup>1</sup> de **Adiaké**, de **Fresco** et de **Sassandra**.

Selon le rapport sur l'état du climat (SODEXAM, 2020), sur la zone du littoral, **Adiaké** a enregistré la plus forte température, soit 34,6°C, en février 2020. Par ailleurs le département d'Adiaké abrite le complexe Ehotilé – Essouman<sup>2</sup>, qui est un ensemble de neuf (09) îles, situé dans la sous-préfecture d'Assinie. on rencontre aussi bien des espèces menacées d'extinction que des espèces vulnérables et des communautés écologiques menacées. Une étude récente (HAUHOUOT, 2002) a permis de constater le recul du littoral. Ehotilé-Essouman joue un rôle d'amortissement des vagues. Il a été constaté (GEL ; 2003) à l'analyse des enregistrements marégraphiques implantés, une montée du niveau de la mer de 16 à 34 cm.

**A Fresco**, l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique menée, récemment dans le cadre du programme WABICC, a permis de mettre en évidence la vulnérabilité des communautés locales et des écosystèmes côtiers aux événements climatiques extrêmes comme les tempêtes, les grands vents, les inondations, les vagues de chaleur et la pluviosité réduite. Par ailleurs, ces aspects de fragilité sont aggravés par le déclin accentué des mangroves et d'autres écosystèmes côtiers en raison de plusieurs facteurs, incluant la

---

<sup>1</sup> Cf. annexe carte des sites du programme

<sup>2</sup> [https://rsis Ramsar.org/RISapp/files/RISrep/CI1584RISformer\\_160301.pdf](https://rsis Ramsar.org/RISapp/files/RISrep/CI1584RISformer_160301.pdf)

surexploitation des arbres de mangroves (pour la construction d'habitation ou le fumage du poisson, et pour le bois chauffe), et le défrichage des mangroves et autres forêts du littoral à des fins diverses, y compris la subsistance et l'élevage commercial, ainsi que l'extraction de sable.

**Sassandra** est l'une des villes du littoral de la Côte d'Ivoire située au bord du Golfe de Guinée à l'embouchure du fleuve Sassandra. La végétation de la région, son climat très humide ainsi que sa température, favorisent la pratique des activités agricoles (le cacao, le café et aussi l'hévéa) qui connaissent un essor spectaculaire depuis la fin de la crise post-électorale de 2010. L'espace subit les effets de la variabilité climatique notamment l'érosion côtière, les inondations et les vents violents, etc. Les inondations dans la localité ont engendré des perturbations tant dans le secteur des activités économiques que dans le domaine social. Ces catastrophes naturelles épisodiques et/ou permanentes ont affaibli financièrement les populations, qu'elles soient commerçantes ou non.

Ce nouveau programme tiendra compte des initiatives pertinentes passées (telles que le Programme pour la Biodiversité et le Changement Climatique en Afrique de l'Ouest-WA BiCC, en cours telles que le Programme d'Investissement Régional de Résilience des zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA COTE D'IVOIRE) et celles à venir.

C'est ainsi qu'il est prévu le **recrutement d'une équipe de trois (03) consultants dont un (1) international et deux (02) nationaux afin de conduire l'étude de pré faisabilité et élaborer les notes conceptuelles devant permettre de mettre en place ledit programme.**

## 2. OBJECTIFS

Dans l'objectif de développer des programmes et projets structurants d'adaptation aux changements climatiques, ce nouveau programme d'adaptation aux changements climatiques sur la zone côtière vise principalement à évaluer la faisabilité technique, financière et institutionnelle associée à chaque activité à entreprendre dans chacune des trois (03) localités (Adiaké, Fresco et Sassandra). Ceci afin de sélectionner les options les plus réalisables, les mieux adaptées au contexte local, également alignés sur les priorités nationales et qui reflètent les exigences des bailleurs ciblés que sont le GCF, le FA et le FEM.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Réaliser un rapport détaillé de l'étude de faisabilité du programme d'adaptation de la zone côtière et les études d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux ;
- Élaborer trois (03) notes conceptuelles de projet devant servir de base pour la mise en place du programme sont élaborées et validées au niveau national ;
- Animer un atelier de validation des livrables assortit d'un rapport. est établi.

## 3. RESULTATS ATTENDUS

- a) Un (01) rapport d'étude de pré faisabilité détaillé sur le programme est réalisé ainsi que les études d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux ;
- b) Trois (03) notes conceptuelles de projet devant servir de base pour la mise en place du programme sont élaborées et validées au niveau national ;
- c) Un rapport d'atelier de validation des livrables est rédigé.

#### 4. CHAMPS DES TRAVAUX ET PHASAGE DES TÂCHES

Le champ des travaux couvre les localités d'Adiaké, de Fresco et de Sassandra. Les travaux couvrent la réalisation de l'étude de pré faisabilité, le développement des notes conceptuelles ainsi que les processus de validation au niveau national. **A cet effet les consultant.e.s conduiront les études selon les champs de travaux ci-dessous (non exhaustifs) :**

- Proposer un plan de travail, un budget et des échéanciers pour atteindre les résultats attendus avec la méthodologie appropriée ;
- Comprendre et étudier le contexte du programme et se familiariser avec les zones ciblées ;
- Examiner les documents fournis par les différents acteurs et la documentation accessible ;
- Compilation et analyser les données collectées ;
- Décrire les vulnérabilités et les impacts climatiques et les besoins d'adaptation auxquels l'intervention prospective est censée répondre à Adiaké, Fresco et Sassandra ;
- Donner les informations sur le problème que le projet/programme proposé vise à résoudre ;
- Décrivez le contexte économique, social, de développement et environnemental de Fresco, Adiaké et Sassandra ;
- Décrire les principales causes profondes et barrières (sociales, sexospécifiques, fiscales, réglementaires, technologiques, financières, écologiques, institutionnelles, etc.) que le programme doit traiter ;
- Description des interventions potentielles proposées et leur localisation ;
- Déterminer les coûts directs et indirects associés à chaque intervention ;
- Analyser les conditions techniques et politiques de mise en œuvre des différentes activités planifiées et les garanties nécessaires à leur pérennité ;
- Analyse des conséquences prévisibles directes et indirectes du projet sur l'environnement et leurs mesures de prévention, suppression ou réduction ;
- Décrire les avantages économiques, sociaux et environnementaux, avec une référence particulière aux communautés les plus vulnérables et aux groupes vulnérables au sein des communautés, y compris les considérations de genre dans les différentes localités ;
- Identifier les opportunités de financements innovants (financement du carbone bleu, émissions d'obligations ou autres)<sup>3</sup> et de participation du secteur privé ;
- Présenter et argumenter les opportunités d'intervention de chacun des bailleurs ciblés (GCF, FA et FEM) ;
- Identifier les guichets de financements pertinents sur l'ensemble des fenêtres des bailleurs ciblés (Mécanisme d'accès direct et celui de l'innovation du FA, le mécanisme d'approbation simplifié du GCF, etc.) ;

---

<sup>3</sup> [Great Blue Wall, New Blue Carbon Accelerator Fund to support blue carbon entrepreneurs and leverage private sector finance | IUCN.](#)

- Analyser le cadre institutionnel et consulter toutes les parties prenantes à impliquer afin d'établir un système de gouvernance et de pilotage ;
- Justifier l'additionnalité des projets et établir les synergies inter et intra-localité et de la durabilité des projets avec d'autres initiatives ;
- Identifier et justifier les acteurs du secteur privé prendre en compte dans le projet ;
- Établir les procédures et méthodologies pour la planification environnementale et sociale ainsi que pour la mise en œuvre des activités;
- Vérifier la conformité des interventions avec la législation nationale de Côte d'Ivoire et les politiques de sauvegarde des bailleurs ;
- Proposer une théorie du changement, un cadre logique ainsi qu'un cadre de suivi et d'évaluation ;
- Identifier et évaluer les impacts sociaux et environnementaux (positifs et négatifs) associés à chaque intervention ;
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs pour mettre en œuvre les mesures de mitigation proposées en réponse aux impacts identifiés ;
- Effectuer une analyse des risques et des impacts environnementaux et sociaux potentiels en fonction des zones de sauvegarde et conformément aux exigences et directives nationales ;
- Effectuer une analyse Genre des interventions.

**Les travaux devront être entrepris par les consultants selon les phasages ci-dessous :**

#### **Phase 1 : Cadrage de la mission**

Le rapport de cadrage devra décrire la compréhension des TDRs, la méthode de travail, les outils méthodes et approches, le calendrier de travail et les livrables.

#### **Phase 2 : Étude de pré faisabilité et évaluation des impacts environnementaux et sociaux**

Le rapport de l'étude de faisabilité devra suivre à minima le **modèle GCF référencé<sup>4</sup> en bas de page** et suffisamment détaillé pour couvrir l'ensemble des champs des travaux ci-dessus, les trois localités et l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration des trois (notes conceptuelles) selon les modèles des bailleurs ciblés (GCF, FA et FEM).

***A) Le rapport final de l'étude de faisabilité devra comportera, à minima, les chapitres suivants :***

*1. Résumé exécutif*

*2. Présentation du contexte :*

- Etude de base et analyse de la situation/SWOT
- Analyse des risques, des impacts et de l'analyse de la vulnérabilité au niveau national/régional et de l'emplacement du projet.
- Paysage politique (NDC, PNA, PNGEC, etc.)
- Paysage juridique et réglementaire
- Projets actuels et récemment fermés liés au changement climatique ou si la préparation du projet a été appuyée par des activités de préparation ou d'autres activités de soutien à la préparation ;

*3. Évaluation de la pré faisabilité :*

---

<sup>4</sup> [190705 Guidance for preparing SAP pre-feasibility studies final-SP \(greenclimate.fund\)](https://www.greenclimate.fund/190705-Guidance-for-preparing-SAP-pre-feasibility-studies-final-SP)

- Évaluation technique (options techniques proposées et spécifications pour l'équipement, infrastructures, etc.).
  - Évaluations environnementales, économiques et sociales
  - Options de financement, raisonnement pour la description de concession demandée
- 
- Viabilité économique et/ou financière
  - Stratégie de sortie et durabilité

4. *Informations spécifiques sur le projet :*

- Justification climatique
- Théorie du changement
- Objectif, cadre logique, composantes et cadre de suivi du projet
- Chronologie de mise en œuvre

5. *Dispositions de mise en œuvre :*

- Analyse des parties prenantes et preuves de consultations et de plan d'engagement des acteurs
- Évaluation des capacités et diligence des acteurs impliqués
- Modalités de mise en œuvre et gouvernance du projet (p. ex. modalités nationales de mise en œuvre, comités directeurs, composition des unités de mise en œuvre de projets, etc.).
- Mécanisme institutionnel et de recours aux griefs au niveau des programmes/projets(s)

***B) L'évaluation des impacts environnementaux comportera, à minima, les informations suivantes :***

1. *Résumé exécutif*

2. *Contexte*

- Justification du projet et objectif des termes de références
- Localisation du projet et des sites cibles
- Description du projet et activités associées
- Cadre de politique Environnementale, législative et institutionnelle

3. *Approche et méthodologie (modalité d'exécution de l'EIES et comment la collecte de données fut effectuée et incluse dans les recommandations)*

4. *Étude de référence environnementale*

5. *Identification et évaluation des impacts*

6. *Description des interventions potentielles proposées et leur localisation*

7. *Analyse des conséquences prévisibles directes et indirectes du projet sur l'environnement et leurs mesures de prévention, suppression ou réduction*

8. *Conclusions et recommandations sur la mitigation d'impacts et optimisation*

9. *Annexes :*

- *Tableau de contrôle des risques environnementaux et sociaux potentiels par sous-projet ;*
- *Rapports d'évaluation d'impact par sous-projet ;*

- *Détail des consultations effectuées lors de l'étude, incluant itinéraire des consultants (localités et dates), listes des participants, problèmes soulevés, et réponses données ; PV des consultations, documentation photographique, etc. ;*
- *Cartes de la zone du projet et autres informations illustratives non intégrées au rapport principal ;*
- *Références bibliographiques ;*
- *Grille de contrôle environnemental et social, comprenant la grille d'impact environnemental et social et les mesures d'atténuation appropriées ;*
- *Plan de gestion d'Environnementale et sociale ;*

### **Phase 3 : Élaboration des trois (03) notes conceptuelles et atelier de validation des livrables**

Lors de cette phase, les notes conceptuelles doivent être élaborées sur la base des Template (GCF<sup>5</sup>, FA<sup>6</sup> et FEM<sup>7</sup>) des bailleurs ciblés (GCF, FA et FEM). Un atelier de validation des livrables sera organisé pour la validation des livrables.

## **5. LIVRABLES A PRODUIRE ET PAIEMENT**

Les livrables à produire sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

<b>PHASAGE</b>	<b>LIVRABLES</b>	<b>STATUT</b>	<b>PAIEMENT</b>
<b>Phase 1</b>	(i) Rapport de cadrage (incluant méthodologie et plan de travail) validée	Rapport conjoint	20 %
<b>Phase 2</b>	Rapport étude de préfaisabilité y compris les évaluations environnementales et sociales	Rapport produit <b>par les consultants nationaux</b> avec <i>revue du consultant international</i>	50 %
	Trois (3) notes conceptuelles (provisaires)	Notes conceptuelles produites <b>par le Consultant International</b> avec <i>revue des consultants nationaux</i>	
<b>Phase 3</b>	(i) Rapport d'atelier + (ii) Rapport final étude de préfaisabilité y compris les évaluations environnementales et sociales et (iii) notes conceptuelles validées	Tous les consultants	30 %

<sup>5</sup><https://www.greenclimate.fund/document/concept-note-template>; <https://www.greenclimate.fund/document/simplified-approval-process-concept-note>

<sup>6</sup> [https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2021/01/Request-for-ProjectProgramme-Funding-from-Adaptation-Fund\\_Oct-2017-.docx](https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2021/01/Request-for-ProjectProgramme-Funding-from-Adaptation-Fund_Oct-2017-.docx)

<sup>7</sup> [https://www.thegef.org/sites/default/files/documents/01GEF%207%20PIF%20template%2003-15-2019rev\\_o.doc](https://www.thegef.org/sites/default/files/documents/01GEF%207%20PIF%20template%2003-15-2019rev_o.doc)

## 6. QUALIFICATION ET COMPETENCES

### **Consultant international en élaboration de projets climats, Chef d'équipe, 60 jours :**

Mission principale : Assurer l'élaboration des notes conceptuelle et l'AQ/CQ de la pré-faisabilité.

#### Profil recherché :

- a) Avoir un diplôme de niveau minimum master en sciences du climat, de gestion de l'environnement, planification du développement, en science sociale, en gestion de projet ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, en particulier sur les questions d'adaptation au changement climatique ;
- c) Avoir une expérience internationale avérée dans le montage et le développement de projet de développement et de lutte contre les changements climatiques. Une expérience réussie avec le Fond Vert Climat est un pré-requis ;
- d) Démontrer une expertise de mobilisation des investissements et du secteur privé, y compris sur la thématique du carbone bleu, qui s'inscriront dans le partenariat et la logique du projet pour en assurer la soutenabilité et la durabilité ;
- e) Avoir une bonne connaissance exigences et procédures des principaux guichets climat (GCF, FA, FEM, etc.) y compris les critères d'éligibilité, ainsi que la procédure de soumission de projets
- f) Une expérience au sein d'organisation internationale pour le climat serait un atout ;
- g) Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel de gestion des stratégies d'adaptation, des Processus PNA et de la lutte contre les changements climatiques ;
- h) Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- i) Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;
- j) Avoir une bonne maîtrise de l'anglais et du français.

### **Consultant national étude de faisabilité de projets, membre d'équipe, 45 jours :**

Mission principale : Co-conduire l'étude faisabilité.

#### Profil recherché :

- a) Avoir un diplôme de niveau minimum Ingénieur ou master en économie, développement, sciences du climat, de gestion de l'environnement, planification du développement, en science sociale, en gestion de projet ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, en particulier sur les questions d'adaptation à base communautaire et écosystémique ;
- c) Avoir une bonne expérience dans la conduite d'étude de faisabilité des projets de développement y compris en matière climatique ;
- d) Avoir une expérience dans le montage et le développement de projet de développement et de lutte contre les changements climatiques ;

- e) Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel de gestion des stratégies d'adaptation, du Processus PNA et de la lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire ;
- f) Avoir une bonne connaissance des initiatives d'adaptation au niveau national et régionale telles que le programme WABICC, le projet WACA, PNA, etc.
- g) Avoir la capacité d'analyser des données et des informations de diverses sources pour une proposition pertinente ;
- h) Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- i) Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;
- j) Avoir une bonne connaissance de l'anglais.

**Consultant national en charge de l'évaluation environnementale, sociale et du genre, membre d'équipe, 45 jours :**

Mission principale : Co-conduire l'étude faisabilité.

Profil recherché :

- a) Un diplôme minimum Master en développement, sciences de l'environnement, géographie, gestion des ressources naturelles et / ou domaine similaire ;
- b) Minimum de 5 ans d'expérience en réalisation d'EIE en tant qu'individu ou en équipe ;
- c) Être accrédité auprès de l'ANDE afin de conduire des EIE ;
- d) Avoir une formation complémentaire en évaluation environnementale et sociale de projet de développement (diplôme, attestation, certificat, etc.) ;
- e) Volonté de se rendre sur le site du projet proposé et consulter les parties prenantes locales ;
- f) Une connaissance du pays et de son environnement côtier est souhaitée ;
- g) Habilité à travailler en équipe ;
- h) Gestion autonome et gestion des conflits ;
- i) De solides compétences en communications ;
- j) Excellentes compétences en Français, à l'oral et à l'écrit. Une bonne compréhension de l'anglais à l'oral et à l'écrit est souhaitée.**

## **7. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Les consultant(e)s travailleront en étroite collaboration avec le Programme National Changements Climatiques (PNCC), l'Équipe PNUD du Projet PNA, l'Équipe régionale de l'UICN-Afrique de l'Ouest et du Centre, le Point Focal GCF, le Point Focal du FA et le Point Focal opérationnel FEM.

## **8. DURÉE DE LA MISSION**

La durée de l'étude est de **quarante-cinq (45) jours pour les consultants nationaux et de soixante (60) jours pour le consultant international**. Cette mission s'étendra de **mai à août 2022** et prendra en compte les séances de validation des livrables. Les consultants seront basés à Abidjan en Côte d'Ivoire et à distance. **Chaque consultant national devra prévoir neuf (09 jours) de missions de terrain dans la durée de la mission. Le consultant international devra prévoir un voyage (5 jours) en Côte d'Ivoire dans le cadre de sa mission.**

## 9. LIEU D’AFFECTATION

Les services seront réalisés en Côte d’Ivoire. Des missions seront effectuées dans le cadre de cette consultance, dans la limite des restrictions liées à la COVID-19.

## 10. PRÉSENTATION DE L’OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l’offre technique du soumissionnaire :

- a) Le Curriculum Vitae (CV) or P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références ;
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l’approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission. Le forfait doit inclure les honoraires et les frais de missions de terrains.

## 11. LES CRITERES D’EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d’évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Méthodologie, plan de travail/intervention	50					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d’évaluation de la Proposition technique - Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Connaissance en adaptation	10					
1.3	Expériences professionnelles dans le domaine	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	15					
<b>Total 1</b>		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie, plan de travail/intervention</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
2.3	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
2.4	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	10					
2.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
<b>Total 3</b>		<b>50</b>					

## 12. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les Candidat(e)s techniquement qualifié(e)s (au moins 70/100), et ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière seront retenu(e)s.

### CRITERES DE SELECTION

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

### DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre Technique :

(i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.

(ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail.

2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références (numéro de téléphones et email à préciser).

## J. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

### Voyage :

**Tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière.** Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

Toute proposition technique et financière transmise dans des enveloppes non scellées et pas séparées, seront rejetées.

## K. EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

<b>Critère</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Point Max.</b>
<u>Offre technique</u>	70%	
• Qualification et expérience		40
• Plan de travail		20
• Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR		40
<u>Offre financière</u>	30%	

### Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- a) Efficace/conforme/acceptable, et
- b) Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.

\* Poids des critères techniques : 70%

\* Poids des critères financiers : 30%

**Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur un total de 100 points seront pris en compte pour l'évaluation financière**

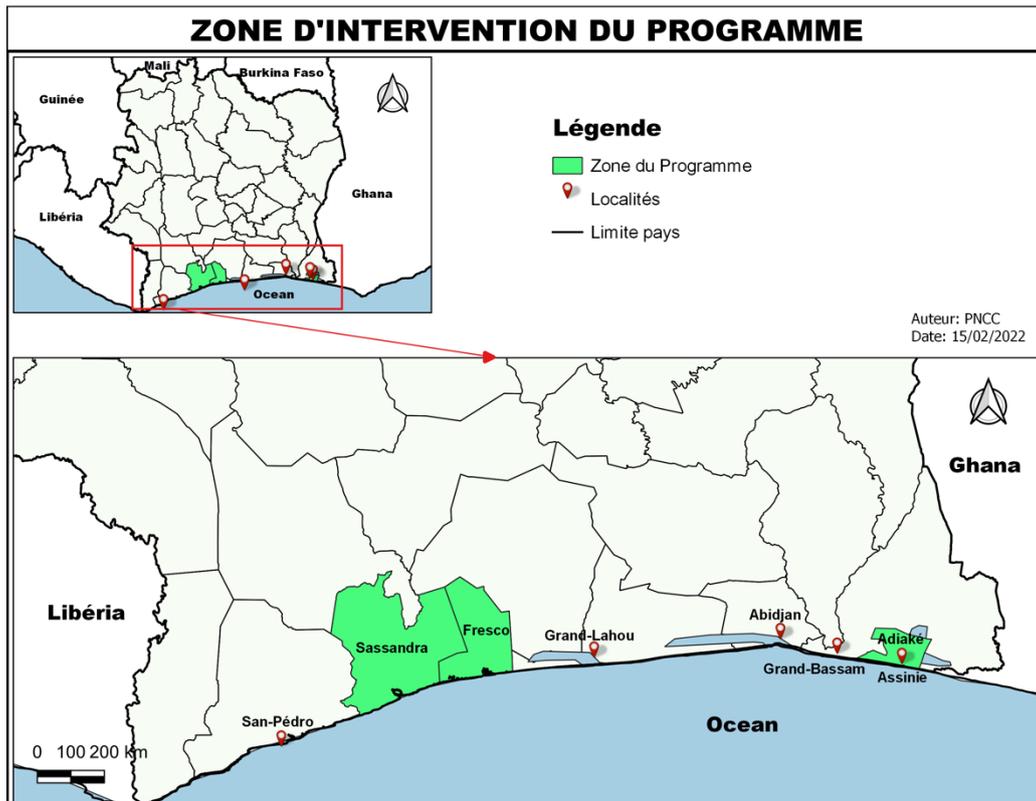
## Annexes

Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE

Annexe 2- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS

Annexe 3 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)

## ANNEXE (Sites du programme/projet)



[Carte des sites du programme](#)